



Bienvenue à l'école primaire McCaig!

Chères familles,

Cet agenda a été conçu pour vous informer sur nos politiques et procédures. Nous vous encourageons à le lire avec votre enfant et à souligner les points qui le concernent.

Des recherches ont démontré que l'implication des parents dans la vie scolaire de leur enfant et dans la communauté scolaire favorise considérablement le développement et les progrès de l'enfant à l'école.

La communication entre la maison et l'école étant vitale, vous êtes toujours invités à communiquer directement avec le personnel de l'école. Veuillez accepter notre invitation à devenir un partenaire à part entière de l'éducation de votre enfant.

Nous nous réjouissons de cette nouvelle année scolaire avec vous et votre enfant. Si vous avez des commentaires ou des préoccupations, n'hésitez pas à contacter l'enseignant de votre enfant ou l'administration. Nous vous souhaitons, à vous et à votre enfant, une année heureuse et fructueuse!

Bien sincèrement,

Tina Miscio

Directrice

Natalie Korb

Directrice adjointe

Cet agenda appartient à :

Nom: _____

Adress: _____

Ville/Province: _____ **Code Postal:** _____

Téléphone: _____ **Enseignant principal:** _____

Dates importantes 2024 - 2025

Soirée des programmes scolaires de la 1 à 6 année /Assemblée générale annuelle	28 août 2024
Premier jour d'école des élèves	30 août 2024
Entrée progressive des enfants d'âge préscolaire	30 août - 5 septembre 2024
Fête du travail	2 septembre 2024
Soirée des programmes préscolaires	12 septembre 2024
Journée pédagogique	20 septembre 2024
Action de grâce	14 octobre 2024
Journée pédagogique	18 octobre 2024
Première communication (par)	15 octobre 2024
Journée pédagogique	1 novembre 2024
Fin du premier trimestre	8 novembre 2024
Soirée parents-professeurs (1er trimestre)	26 novembre 2024
Journée pédagogique flottante	27 novembre 2024
Vacances	23 décembre - 3 janvier 2025
Journée pédagogique	6 janvier 2025 (garderie fermée)
Journée pédagogique flottante	24 janvier 2025
Journée pédagogique	10 février 2025
Fin du deuxième trimestre	14 février 2025
Vacances d'hiver	3 mars - 7 mars 2025
Vendredi saint	18 avril 2025
Lundi de Pâques	21 avril 2025
Journée pédagogique flottante	4 avril 2025
Conférences dirigées par les étudiants / Soirée portfolio	24 avril 2025
Journée pédagogique	25 avril 2025
Journée pédagogique flottante	5 mai 2025
Journée pédagogique	16 mai 2025
Fête de la Reine	19 mai 2025
Journée pédagogique flottante	9 juin 2025
Fin du troisième trimestre	6 juin 2025
Dernier jour d'école des élèves	23 juin 2025

***Veuillez noter que trois journées pédagogiques flottantes ont été programmées après le 31 mars. Une ou toutes ces journées pourraient être remplacées par un jour d'école normal en cas de conditions météorologiques défavorables entraînant la fermeture de l'école.**

HORAIRES DE L'ÉCOLE



Du lundi au vendredi, l'arrivée se fait à 8h40 et la sortie à 15h35.

1re à la 6e année

Arrivée le matin	8h40
Classe d'accueil	8h50 - 8h55
Récréation du matin	10h55 – 11h15
Dîner	12h15 – 13h15
Récréation de l'après-midi	14h15 – 14h35
Sortie de l'école	15h35

Précolaire

Arrivée le matin	8h40
Classe d'accueil	8h50 - 8h55
Récréation du matin	8h55 – 9h15
Dîner	12h15 – 13h15
Récréation de l'après-midi	15h05 – 15h25
Sortie de l'école	15h25

Tous les élèves doivent entrer à l'école à 8h50 et s'asseoir en classe à 8h55. Il est important que les élèves arrivent tous les jours à l'heure à l'école et respectent les horaires d'enseignement.

ABSENCES

Il est de la responsabilité des parents/tuteurs de signaler l'absence ou l'arrivée tardive de leur enfant. En cas de circonstances exceptionnelles, vous pouvez signaler l'absence, le départ anticipé ou l'arrivée tardive de votre enfant en laissant un message au 450-621-6111 ou en envoyant un courriel à la secrétaire de l'école à l'adresse emoore@swlauriersb.qc.ca avant 9h00. Les élèves absents sont responsables d'obtenir et de compléter les travaux manqués à leur retour.

VACANCES

Nous décourageons fortement les élèves de s'absenter de l'école pour cause de vacances. Veuillez noter qu'il n'incombe pas à l'enseignant de préparer le travail d'un élève pendant qu'il est en vacances.

Dans le cas où les parents/tuteurs choisissent de partir en vacances avec leur enfant en dehors du calendrier prédéterminé des vacances scolaires, les élèves sont responsables de rattraper le travail manqué sur leur temps libre à leur retour ; les vacances sont HAUTEMENT DÉCONSEILLÉES pendant les deux dernières semaines avant la fin du premier et du deuxième trimestre et pendant les mois d'avril, mai et juin en raison des périodes d'examen et des évaluations de fin d'année pour le troisième trimestre.

CONTACTER L'ÉCOLE / UTILISER LES TÉLÉPHONES DE L'ÉCOLE

- Le numéro de l'école est le 450-621-6111.
- Le bureau est ouvert tous les jours de 8 h à 16 h.
- Dans le but de s'assurer que les élèves acquièrent des compétences organisationnelles et des responsabilités, les élèves ne seront pas autorisés à appeler à la maison pour des travaux, des projets ou des vêtements oubliés.
- Les parents sont tenus de mettre à jour tout changement de numéro de téléphone, d'adresse personnelle et/ou d'adresse électronique au début et au cours de l'année scolaire.

ARRIVÉE LE MATIN (DÉPÔT)

Tous les élèves doivent entrer dans la cour de l'école par le portail de la cour. Les parents sont priés d'attendre avec leurs enfants dans le rond-point. Le portail de la cour d'école ouvre à 8h40 et ferme à 8h50. L'entrée des bus est fermée de 8h25 à 8h50. Les parents peuvent utiliser la zone des bus pour se garer après 8h50.

ARRIVÉE TARDIVE

Tous les élèves arrivant après 8h50 doivent entrer par l'entrée principale, accompagnés d'un parent/tuteur et se présenter au bureau. Le parent/tuteur doit suivre les procédures d'enregistrement. Les arrivées tardives perturbent l'environnement d'apprentissage ; elles sont consignées. Les cas persistants seront traités par l'administration d'une manière appropriée aux circonstances

RENOI PRÉMATURÉ

Les parents/tuteurs qui souhaitent récupérer leur enfant pour une sortie anticipée pour raison médicale ou toute autre raison légitime doivent en informer les enseignants et le secrétariat de l'école avant 12h00. Sauf en cas d'urgence, l'heure limite de sortie anticipée est fixée à 15h00. Il est interdit à tout adulte dont le nom ne figure pas sur la fiche d'identification de l'élève de signer la sortie de l'enfant sans l'autorisation écrite du parent/tuteur.

RAMASSAGE EN FIN DE JOURNÉE

La sortie des élèves de l'école maternelle est prévue à 15h25. La sortie des élèves des classes 1 à 6 est prévue à 15h35. La zone de ramassage se trouve au rond-point. Une fois que vous avez récupéré vos enfants, veillez à ce qu'ils restent avec vous. Ne laissez pas vos enfants courir sans surveillance autour du rond-point.

ZONE BUS

Les parents/tuteurs de la garderie peuvent garer leur véhicule dans la zone d'autobus pour accéder à l'entrée de la garderie aux heures suivantes :

- Matin 6h30 - 8h25
- Après-midi 15 h 50 (après le départ de tous les bus) - 18 h 00

Pour les arrivées tardives ou la dépose des affaires des enfants, les parents/tuteurs peuvent se garer dans la zone de bus à tout moment entre 8h50 et 15h15.

LES PARENTS DOIVENT ÉVITER DE MODIFIER LES PROCÉDURES DE RENVOI.

Les changements dans les procédures de sortie posent des problèmes de sécurité pour tous les élèves et retardent la sortie des bus.

FERMETURE D'URGENCE DE L'ÉCOLE

Si la Commission scolaire décide de fermer les écoles ou de suspendre les cours en raison de conditions météorologiques défavorables ou pour d'autres raisons de sécurité, les parents/tuteurs doivent consulter le site Web de la CSWL à www.swlauriersb.qc.ca, la page Facebook www.facebook.com/swlsb ou appeler la ligne du centre administratif au 450-621-5600 ou au 1-866-621-5600.



La Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier dispose également d'une application pour les appareils mobiles de type smartphone, qui peut être téléchargée gratuitement. Cette application est simplement un autre moyen de communication pour vous tenir au courant des fermetures d'urgence, des retards d'autobus, des nouvelles importantes de la commission scolaire et de bien d'autres choses encore : Assurez-vous d'ACCEPTER les notifications lorsque vous installez l'application à partir de l'Apple App Store ou du Google Play Store. Vous pouvez sélectionner l'école ou les écoles de votre choix dans les paramètres. Il vous suffit de toucher le bouton ovale à côté de l'école.

La décision du conseil d'administration d'annuler les transports ou de suspendre les cours est généralement prise au plus tard à 6 heures du matin. Dès que la décision est prise, elle est communiquée à toutes les communautés scolaires par le biais de l'application SWLSB, du site web SWLSB et de la page Facebook SWLSB.

BIBLIOTHÈQUE

Il y a une grande sélection de livres à lire et à apprécier ! Tous les élèves disposent d'une période de bibliothèque hebdomadaire. Bien que nous n'infligions pas d'amende pour les livres en retard, nous demandons à tous les parents/tuteurs de veiller à ce que les livres soient rendus rapidement et qu'ils restent en bon état..

- La plupart des étudiants peuvent emprunter des livres pour une semaine.
- Les livres doivent être rendus dans les délais et peuvent être renouvelés si nécessaire .
- Des frais seront facturés pour les livres perdus ou endommagés. .



RÉGLEMENTATION DES RÉCRÉATIONS ET DE L'HEURE DU DÉJEUNER

Tous les élèves doivent sortir pendant les récréations du matin, du midi et de l'après-midi, sauf en cas de pluie ou de conditions météorologiques difficiles. Les élèves sont tenus de respecter l'autorité des surveillants de cantine. Le non-respect des règles relatives au déjeuner entraînera des mesures disciplinaires. Seuls les élèves munis d'un billet médical expliquant un état de santé grave seront autorisés à rester à l'intérieur pendant la récréation.

SANTÉ PERSONNELLE / NUTRITION

CORPS SAIN = ESPRIT SAIN



McCaig s'efforce de promouvoir un environnement qui favorise les bonnes habitudes alimentaires. Dans le cadre de l'initiative " Écoles en santé " de la province de Québec, tous les élèves sont encouragés à manger des aliments sains. Veuillez fournir à votre enfant un déjeuner et une collation nutritifs : yogourt, fromage, fruits, légumes crus, pains faibles en gras, céréales à grains entiers, galettes de riz, fruits secs ou granola. L'eau est essentielle pour aider les élèves à se concentrer sur leur travail. Les parents/tuteurs sont vivement encouragés à fournir une bouteille d'eau réutilisable à leurs enfants.

La restauration rapide n'est pas autorisée (par exemple, McDonalds). Les élèves sont priés d'apporter des déjeuners et des en-cas sains. Les élèves ne doivent pas apporter de boissons gazeuses, de boissons énergisantes, de fast-foods, de barres chocolatées, de bonbons, de chips ou d'autres en-cas sucrés. Il est interdit d'envoyer des friandises comestibles pour les camarades de classe, y compris pour les anniversaires et les occasions spéciales..

ENVIRONNEMENT SANS NOIX / ÉCOLE SENSIBILISÉE AUX ALLERGIES

Les aliments contenant des noix ou des arachides ne sont PAS autorisés et les déjeuners ou les collations ne doivent pas être partagés. Nous avons également un certain nombre d'élèves qui souffrent d'autres allergies graves. Vous serez informés des types d'allergies qui existent dans la classe de votre fils/fille au début de l'année scolaire. Nous demandons aux parents de soutenir notre politique en matière d'allergies, car de nombreux enfants de l'école sont gravement allergiques aux fruits à coque et à leurs dérivés. Tous les déjeuners et goûters doivent être exempts de noix, c'est-à-dire qu'aucun sandwich au beurre de cacahuète ou au Nutella n'est autorisé à l'école. Veuillez noter que les élèves ne sont pas autorisés à partager des aliments à l'école ou lors de sorties scolaires.



SANTÉ DES ÉTUDIANTS



Pour la santé de notre communauté scolaire, il est essentiel que les élèves malades restent à la maison. Les parents/tuteurs sont priés de s'assurer que leur enfant est suffisamment en forme pour venir à l'école. Une fois à l'école, chaque élève est censé participer à toutes les activités, y compris la récréation en plein air, à moins qu'un billet médical n'indique le contraire. Les parents/tuteurs seront contactés et devront venir chercher leur enfant s'il n'est pas en mesure de rester à l'école en raison d'une maladie, d'une blessure ou d'une fièvre.

MÉDICAMENTS

Les membres du personnel ne sont pas autorisés à donner des médicaments aux élèves. La distribution de médicaments à l'école est une mesure exceptionnelle. Par conséquent, dans la mesure du possible, nous recommandons que la dose prescrite soit administrée à des intervalles de 12 à 24 heures. Cela vous permettra d'administrer le médicament à la maison. Si cela s'avère impossible et que votre enfant doit prendre des médicaments prescrits pendant la journée scolaire, nous vous demandons de faire ce qui suit : Bring the medication to the office.



- Remplir le formulaire "Autorisation de distribution de médicaments" (remis au bureau).
- Fournir une lettre du médecin indiquant le nom du médicament, le moment où il doit être administré à votre enfant et la manière dont il doit être administré. Les médicaments DOIVENT être dans un flacon prescrit par le médecin.

(Veuillez noter que nous ne sommes pas autorisés à administrer des médicaments qui ne sont pas prescrits par un médecin.)

PARTICIPATION DES PARENTS

Nous vous encourageons et vous invitons à faire partie de notre équipe à McCaig en rejoignant notre conseil d'administration, notre organisation de participation des parents (OPP) ou notre association foyer-école (TFOMES) et en vous portant volontaire pour participer à nos nombreuses activités et événements spéciaux.

- ☞ Les parents/tuteurs souhaitant faire du bénévolat doivent remplir et soumettre une DÉCLARATION CONCERNANT UN DOSSIER JUDICIAIRE (formulaire à obtenir auprès du secrétariat de l'école ou sur le site web de l'école) au début de l'année scolaire. Une fois la demande approuvée, les parents/tuteurs seront informés de ce qui suit.
- ☞ Tous les bénévoles approuvés qui apportent leur aide à l'intérieur de l'école ou dans la cour de récréation :
 - doivent s'inscrire à leur arrivée ;
 - doivent porter un badge " Bénévole McCaig " ;
 - doivent rester dans la zone où ils se sont portés volontaires pour aider ;
 - doivent être discrets en ce qui concerne les progrès des élèves ;
 - s'abstenir de discuter des progrès de leur enfant avec les enseignants pendant qu'ils sont bénévoles ; doivent signer le registre de sortie à leur départ.
- ☞ A l'heure du départ, les volontaires doivent attendre leurs enfants à l'extérieur, dans la zone de dépôt (zone clôturée).

Veuillez noter que le parking de l'école est réservé aux membres du personnel. Les parents/tuteurs peuvent se garer dans la ZONE BUS de 8h51 à 15h15.

LES VISITEURS DE L'ÉCOLE

Tous les visiteurs doivent entrer par l'entrée principale et se présenter au bureau. Si un parent ou un tuteur doit déposer quelque chose pour un enfant, veuillez vous présenter au bureau et nous nous assurerons que votre enfant le reçoive pendant la récréation ou l'heure du déjeuner, et non pendant les heures de cours. Veuillez noter que le parking de l'école est réservé aux membres du personnel. Les parents/tuteurs peuvent se garer dans la ZONE BUS de 8h51 à 15h15. Pendant la journée scolaire, tous les invités doivent s'inscrire à leur arrivée et doivent s'inscrire à leur départ.

VÉLOS / PLANCHES À ROULETTES / ROLLERS

Les bicyclettes peuvent être utilisées pour se rendre à l'école, mais doivent être promenées sur le terrain de l'école et en dehors de celui-ci, et enfermées dans les stands. Le port du casque est obligatoire pour l'utilisation d'un vélo, d'une planche à roulettes ou de rollers. L'école décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol de matériel.



FRAIS DE SCOLARITÉ

Les parents/tuteurs sont responsables du paiement de tous les cahiers d'exercices, des fournitures consommables (papier, matériel reproductible, photocopies, etc.) et des coûts associés à la supervision du déjeuner. La facture peut être consultée sur le portail des parents Mozaik. Le paiement doit être effectué avant la mi-octobre. Le paiement intégral des frais de scolarité de votre enfant est nécessaire pour que nous puissions acheter toutes les fournitures nécessaires.

COMMUNICATION ET BULLETINS DE NOTES SOUS FORME NUMÉRIQUE

Toutes les communications de l'école se feront par courrier électronique. Veuillez vous assurer que votre adresse électronique est exacte. Il incombe aux parents ou aux tuteurs d'informer les secrétaires de l'école en cas de changement d'adresse électronique. Le bulletin d'information de l'école sera envoyé chaque mois par courrier électronique. Des informations sur l'école peuvent également être trouvées sur le site web de l'école : <https://mccaig.schoolqc.ca/> ou sur la page Facebook : <https://www.facebook.com/mccaigelementaryschoolqc>. Veuillez noter que les rapports de progrès et les bulletins scolaires de votre enfant (y compris le bulletin final) seront disponibles sur le **portail des parents Mozaik**. L'école peut, à votre demande, fournir une copie papier du bulletin scolaire de votre enfant. Veuillez à conserver une copie du bulletin final de votre enfant pour vos dossiers.

Nous vous encourageons vivement à nous suivre sur notre site web et sur Facebook afin d'être au courant de ce qui se passe dans la communauté McCaig. Ensemble, nous pouvons préparer nos enfants à devenir des citoyens intelligents, responsables, impliqués et productifs.

REPOS APPROPRIÉ

Certains enfants ont besoin de plus de sommeil que d'autres pour avoir suffisamment d'énergie pour passer la journée. Une bonne nuit de sommeil permet à votre enfant de se sentir plein d'énergie et l'aide à se concentrer et à apprendre. En plus de limiter le temps d'écran avant le coucher, il est recommandé de veiller à ce que votre enfant dorme suffisamment. Voir les recommandations ci-dessous.

À quelle heure votre enfant doit-il se coucher?							
Wake up time							
	6H00	6H15	6H30	6H45	7H00	7H15	7H30
Sleep time							
Age							
5	18H45	19H00	19H15	19H30	19H30	20H15	20H30
6	19H00	19H15	19H30	19H30	20H00	20H15	20H30
7	19H15	19H15	19H30	20H00	20H15	20H30	20H45
8	19H30	19H30	20H00	20H15	20H30	20H45	21H00
9	19H30	20H00	20H15	20H30	20H45	21H00	21H15
10	20H00	20H15	20H30	20H45	21H00	21H15	21H30
11	20H15	20H30	20H45	21H00	21H15	21H30	21H45
12	20H15	20H30	20H45	21H00	21H15	21H30	21H45

LA SÉCURITÉ DES AUTOBUS EST L'AFFAIRE DE TOUS

Les élèves sont tenus de respecter les règles énoncées dans la politique de transport de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier. Veuillez discuter des règles de conduite suivantes avec votre enfant. La politique stipule que les élèves doivent:

- ☒ être prêt à l'arrivée du bus
- ☒ ne monter et descendre du bus que lorsqu'il est à l'arrêt
- ☒ entrer et sortir du bus uniquement par la porte avant
- ☒ monter et descendre de façon ordonnée
- ☒ passe devant plutôt que derrière le bus
- ☒ occuper un siège spécifique lorsqu'il est attribué par le conducteur
- ☒ garder la tête et les bras à l'intérieur du bus
- ☒ obéir à tout moment au conducteur du bus
- ☒ ne pas manger ni boire dans le bus
- ☒ ne se bat pas, ne se bagarre pas et ne crie pas dans le bus
- ☒ ne pas jeter de déchets dans le bus
- ☒ ne pas jeter d'objets depuis le bus



Les élèves doivent se comporter dans le bus de la même manière qu'à l'école. Ils sont sous la surveillance et le contrôle du conducteur. Si l'enfant n'obéit pas au chauffeur ou s'il se comporte mal, il peut recevoir un ticket de bus décrivant l'infraction. Certaines infractions, telles que les bagarres ou le fait de mettre en danger les autres, entraîneront une suspension immédiate du bus. Un troisième billet de bus pour un élève entraînera une suspension des privilèges de transport. Les parents sont responsables du transport de leur enfant si les privilèges de transport ont été suspendus. Une accumulation de suspensions de bus peut conduire à la perte définitive des privilèges de transport de l'enfant.

Les élèves ne peuvent monter que dans le bus scolaire qui leur a été attribué. Si votre enfant ne rentre pas à la maison, vous devez prendre des dispositions privées pour le transport (il est strictement interdit de changer de bus). Si vous avez des problèmes concernant le transport, veuillez appeler le service des transports du SWLSB au 450-621-5600, poste 1302.

POLITIQUE EN MATIÈRE DE DEVOIRS

Suggestions utiles aux parents pour la supervision des devoirs :

- Aidez votre enfant à planifier le temps alloué aux études, au sport et aux jeux.
- Posez-lui des questions pour l'aider à se souvenir de ce qui lui a été enseigné.
- Vérifiez auprès de l'enseignant si votre enfant n'a pas de devoirs à faire à plusieurs reprises ou s'il ne ramène jamais à la maison un manuel scolaire, un livre de bibliothèque ou son agenda.
- Encouragez votre enfant à faire ses devoirs dans un endroit calme, loin de la télévision et de la radio et, si possible, à les faire au même endroit et à la même heure chaque soir.
- Les élèves sont responsables de l'inscription de leurs devoirs dans leur agenda. Les élèves seront informés à l'avance des projets à long terme.
- Après avoir quitté la classe à la sortie, les enfants ne seront pas autorisés à retourner dans la classe pour récupérer des devoirs ou des livres oubliés.
- Il est demandé aux parents/tuteurs de superviser les devoirs, et non de les faire à la place de leur enfant. Les travaux écrits doivent être lisibles et soignés. En cas de problème, veuillez contacter l'enseignant de votre enfant en utilisant l'agenda, le dossier de messages, le courrier électronique ou un autre moyen de communication. À la discrétion de l'enseignant, si un enfant n'a pas terminé le travail assigné, il peut être retenu pendant une période de jeu afin de rattraper son retard.

La lecture est la base de la réussite à l'école... et dans la vie.

Si un enfant ne fait pas ses devoirs de manière répétée, les parents/tuteurs seront informés et invités à aider leur enfant à résoudre ce problème.



Attentes de l'école primaire McCaig

Valeurs de l'école	Salle de classe	Aire de jeux	Toilettes	Salle de classe au dîner	Couloirs	Autobus	Tous les paramètres
Persévérance Travaillez dur et n'abandonnez jamais!	<ul style="list-style-type: none"> - Je fais toujours de mon mieux. - Je persiste, même quand quelque chose est difficile pour moi. - Je demande de l'aide. 	<ul style="list-style-type: none"> - Je suis un bon sport. - J'essaie de résoudre mes propres problèmes. - Je n'abandonne pas les autres. 	<ul style="list-style-type: none"> - Je prends le temps de suivre les bonnes routines d'hygiène de salle de bain. 	<ul style="list-style-type: none"> - Je fais de mon mieux pour utiliser de bonnes manières de table. 	<ul style="list-style-type: none"> - J'utilise mon temps à bon escient et je me concentre sur ma tâche. - Je fais de mon mieux pour être un modèle pour les autres. 	<ul style="list-style-type: none"> - Je fais de mon mieux pour être un modèle pour les autres. - Je suis patient. 	<ul style="list-style-type: none"> - Je fais de mon mieux pour être un modèle pour les autres. - Je fais de mon mieux. - Je n'abandonne jamais.
Acceptation Célébrez les autres tels qu'ils sont.	<ul style="list-style-type: none"> - Je suis patient avec les autres. - J'apprécie les forces et les différences des autres. - Je coopère et collabore avec mes pairs, en tout temps. 	<ul style="list-style-type: none"> - Je joue équitablement et selon les règles. - Je suis conscient des gens qui m'entourent. - Je suis prêt à en inclure d'autres dans ma pièce. 	<ul style="list-style-type: none"> - Je suis conscient de la vie privée et de l'espace personnel des autres. 	<ul style="list-style-type: none"> - Je suis ouvert d'esprit sur d'autres cultures et différences. - Je suis conscient de l'espace personnel des autres. 	<ul style="list-style-type: none"> - Je suis conscient que d'autres peuvent avoir besoin de plus d'espace physique. 	<ul style="list-style-type: none"> - Je suis conscient des autres autour de moi. - J'aide d'autres personnes dans le besoin. 	<ul style="list-style-type: none"> - J'en inclus d'autres. - Je coopère avec d'autres. - J'ai de l'empathie pour les autres.
Intégrité Faites ce qui est juste, même lorsque personne ne regarde.	<ul style="list-style-type: none"> - Je fais de mon mieux. - Je suis utile à ceux qui m'entourent. - Je suis responsable et digne de confiance. 	<ul style="list-style-type: none"> - Je suis un ami digne de confiance. - J'utilise un langage favorable et approprié. - Je fais de bons choix moraux. 	<ul style="list-style-type: none"> - Je me lave les mains. - J'aide à garder la zone propre. 	<ul style="list-style-type: none"> - J'aide l'environnement en réduisant, en réutilisant et en recyclant des articles. - Je ramasse après moi-même. 	<ul style="list-style-type: none"> - Je marche prudemment et en toute sécurité autour de l'école. - Je laisse les autres sortir d'une porte, avant d'entrer. 	<ul style="list-style-type: none"> - Je m'engage à être en sécurité. - Je signale les situations dangereuses au chauffeur d'autobus. - J'attends mon tour pour entrer et sortir du bus. 	<ul style="list-style-type: none"> - Je m'approprie mes actions et mes paroles. - J'utilise un langage approprié. - Je respecte la propriété de l'école.
Le respect Appréciez les sentiments, les souhaits, les droits et la diversité des autres.	<ul style="list-style-type: none"> - Je suis un auditeur actif. - Je suis les attentes de ma classe. - Je reconnais les sentiments, les souhaits, les droits, et la diversité des autres. 	<ul style="list-style-type: none"> - Je m'occupe de l'environnement et de l'équipement de mon école. - Je récupère et je retourne tout le matériel scolaire. - J'utilise des mots gentils et actions. 	<ul style="list-style-type: none"> - Je considère la vie privée et l'espace personnel des autres. - Je nettoie après moi-même. - J'attends mon tour. 	<ul style="list-style-type: none"> - J'utilise un langage approprié avec mes pairs et mes superviseurs adultes. - J'utilise des manières de table. - Je ne laisse aucune trace de mon lunch. 	<ul style="list-style-type: none"> - I consider others' learning when moving during class time and try to make unnecessary contact with others. - I walk on the right hand side. - Je chuchote tranquillement dans le couloir. 	<ul style="list-style-type: none"> - Je suis les attentes du chauffeur d'autobus. - Je garde les mains, les pieds et les objets pour moi. - Je reste assis. 	<ul style="list-style-type: none"> - J'obéis toujours aux cloches. - J'utilise un langage poli et approprié. - Je suis le code de conduite de McCaig.

CODE VESTIMENTAIRE



Tous les élèves sont tenus de respecter le code vestimentaire suivant :

1. Les casquettes, les chapeaux, les capuchons ou les mouchoirs ne doivent pas être portés à l'intérieur.
2. Les hauts coupés bas, les hauts sans dos et à voir, les hauts courts exposant le ventre, les hauts impudiques avec des sangles spaghetti, les t-shirts avec des dictons et des images inappropriés, ainsi que les pantalons coupés bas exposant l'estomac et les sous-vêtements ne seront pas autorisés.
3. Les shorts courts ou les jupes courtes ne sont pas autorisés.
4. Les pantalons surdimensionnés ou amples révélant des sous-vêtements ne sont pas autorisés, ainsi que les vêtements déchirés ou effilochés ou les vêtements avec des trous.
5. Les vêtements avec des messages ou des graphiques inappropriés ne sont pas autorisés.
6. Le maquillage n'est pas autorisé pour les élèves du primaire.
7. Les bottes et les pantalons de neige doivent être portés en tout temps pendant l'hiver et au début du printemps. Les enfants sans pantalon de neige ni bottes ne seront pas autorisés à jouer dans la neige ou n'importe où sur le terrain.
8. Des bottes ou une paire de chaussures supplémentaire pour l'extérieur sont obligatoires. Tous les élèves devraient porter des chaussures propres et sèches à l'intérieur du bâtiment.
9. Les élèves doivent s'habiller de façon appropriée en fonction de la météo.
10. Pas de chaussures dangereuses, c'est-à-dire des talons hauts, des chaussures de plate-forme, des tongs de plage.
11. Veuillez étiqueter tous les vêtements.

Nous demandons aux parents/ tuteurs de coopérer et de soutenir l'école en veillant à ce que leur enfant adhère quotidiennement à ce code vestimentaire. L'administration se réserve le droit de se prononcer sur la pertinence de la tenue vestimentaire et de l'apparence.

CODE VESTIMENTAIRE DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE

Les cours d'éducation physique sont programmés à des jours précis de notre cycle de cinq jours. Pour assurer la sécurité et le confort des enfants et pour des raisons d'hygiène, les vêtements d'éducation physique suivants sont obligatoires :

1. Shorts, pantalons de piste, legging, pantalons de jogging
2. T-shirts (manches courtes)
3. Chaussures de course

PLAN SOMMAIRE DE LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE DU MCCAIG

- McCaig suit un plan strict de lutte contre l'intimidation et la violence (ABAV). Ce document juridique est examiné et approuvé par notre conseil d'administration chaque année. Le plan ABAV de McCaig se trouve sur le site Web de notre école.
- Le mot « **intimidation** » désigne tout comportement, commentaire, acte ou geste direct ou indirect répété, délibéré ou non, y compris dans le cyberspace, qui se produit dans un contexte où il existe un déséquilibre de pouvoir entre les personnes concernées et qui cause de la détresse et blesse, blesse, opprime, intimide ou ostracise.
- Le mot « **violence** » s'entend de toute manifestation intentionnelle de force verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, qui cause de la détresse et blesse, blesse ou opprime une personne en portant atteinte à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, ainsi qu'à ses droits ou à ses biens.
- Les mesures suivantes peuvent être considérées comme de l'intimidation et/ou de la violence si elles répondent aux critères précédents :

Physique :

- Frapper, donner des coups de pied, donner des coups de poing ;
- Pousser, bousculer, cracher ;
- Forcer les autres à remettre de la nourriture, de l'argent ou quelque chose qui leur appartient ;
- Faire faire à quelqu'un quelque chose qu'il ne veut pas faire.

Verbal :

- Injures ;
- Taquineries, insultes, putdowns ;
- Menaces de quelque nature que ce soit ;
- Se moquer de quelqu'un en raison de son apparence, de ses caractéristiques physiques ou de ses antécédents culturels ;
- Se moquer des actions de quelqu'un.

Indirect (social et psychologique) :

- Exclure d'autres personnes de l'activité ou du groupe ;
- Diffuser des histoires fausses sur les autres ;
- Faire des gestes inappropriés ;
- Prendre, cacher ou endommager quelque chose qui appartient à quelqu'un d'autre ;
- Envoi de courriels ou de messages textes désagréables ;
- L'utilisation inappropriée de sites Web, de sites de discussion ou de téléphones photo.

Cyberintimidation

(Impliquant l'utilisation des technologies de l'information et de la communication) :

- Menaces, insultes, rumeurs ;
- Vol d'identité ;
- Harcèlement, discrimination, dénigrement, diffamation ;
- Filtrage ou blocage en ligne ;
- Faire des messages inappropriés ;
- Publier des bagarres, des incidents sur YouTube ou tout autre site Web de médias sociaux.

*Ces listes ne sont pas exhaustives.



L'intimidation et la violence ne seront pas tolérées à McCaig et une intervention appropriée et immédiate aura lieu si elle se produit.

Il est important de se rappeler que l'intimidation n'est pas une bagarre. L'intimidation est une agression (un déséquilibre de pouvoir), mais pas nécessairement un combat physique. Une bousculade, une bagarre, une insulte ou une autre menace limitée à deux personnes sur un pied d'égalité n'est pas considérée comme de l'intimidation.

Notre objectif est d'enseigner l'autodiscipline et le respect – le respect de soi, des autres et de la propriété. Notre plan de comportement vise à enseigner aux élèves à être respectueux et gentils avec eux-mêmes et envers les autres.

Responsabilités du personnel:

- Modéliser un comportement approprié, en respectant les différences et la diversité individuelles ;
- Renforcer le message selon lequel l'intimidation et la violence ne sont ni acceptées ni tolérées ;
- Traiter sérieusement tous les signalements ou incidents observés d'intimidation ou de violence ;
- Signaler par écrit les incidents d'intimidation ou de violence à la direction d'école ;
- S'assurer que les élèves sont supervisés en tout temps.

Responsabilités des étudiants:

- Modéliser un comportement approprié, en respectant les différences et la diversité individuelles ;
- Renforcer le message selon lequel l'intimidation et la violence ne sont ni acceptées ni tolérées ;
- Pour aider quelqu'un qui est victime d'intimidation ou de blessure ;
- S'abstenir d'intimider ou de blesser d'autres personnes ;
- Pour informer un adulte s'il est victime d'intimidation ou de blessure ou s'il voit quelqu'un d'autre être victime d'intimidation ou de blessure - à la fois à l'école et sur le chemin de l'école.

Responsabilités des parents:

- Modéliser un comportement approprié, en respectant les différences et la diversité individuelles ;
- Renforcer le message selon lequel l'intimidation et la violence ne sont ni acceptées ni tolérées ;
- Demander à leurs enfants de dire à l'adulte approprié s'ils sont victimes d'intimidation ou blessés ;
- Pour informer un membre du personnel si son enfant est victime d'intimidation ou s'il soupçonne que cela se produit.

Les élèves qui intimident ou blessent d'autres personnes peuvent faire face à une ou plusieurs des conséquences suivantes:

- Rencontres avec l'administration avec ou sans parents ;
- Réflexions ;
- Restitution ;
- Participation à un processus de médiation ;
- Participation à des programmes de compétences sociales ;
- Aiguillage vers le technicien en éducation de l'enfance en difficulté ;
- Les parents seront contactés par l'école ;
- Des privilèges peuvent être retirés (p. ex. exclusion du terrain de jeu ou activités spéciales) ;
- Les sanctions décrites dans la politique disciplinaire de l'École, comme la détention et la suspension ;
- En fin de compte, le Conseil des commissaires de la SWLSB, se conformant à l'article 96.27 de la Loi sur l'éducation (L.I.P.), pourrait expulser un étudiant.

Régime proactif:

- Leçons en classe ;
- Émissions en petits groupes et conférenciers invités spéciaux ;
- Journée du chandail rose, campagnes d'autobus ;
- Le « Sondage OurSCHOOL ».

Comment signaler l'intimidation:

- L'élève relève de tout adulte ;
- L'étudiant remplit un formulaire de *rapport d'incident* et le laisse à la secrétaire ;
- Les parents de l'élève peuvent communiquer avec n'importe quel membre du personnel

**Non
à l'intimidation**

CODE DE CONDUITE

Le Code de conduite de l'école repose sur la prémisse que la liberté personnelle s'accompagne de la responsabilité de respecter la liberté d'autrui. La courtoisie commune, les bonnes manières et le respect mutuel sont encouragés. Le personnel de l'école sera impliqué dans la promotion des compétences et des comportements sociaux appropriés de nos élèves. Le développement d'un sentiment de maîtrise de soi chez chacun de nos élèves est un aspect important de notre Code de conduite. Pour que toute procédure soit efficace, il est nécessaire que l'école ait le soutien, la coopération et l'engagement de toutes les parties concernées. Il est donc exigé que tous nos élèves et leurs parents/tuteurs signent le contrat suite à ce document.

LOYAUTÉ-HONNEUR-RESPECT

Il est important pour le maintien d'un environnement d'apprentissage sécuritaire et harmonieux que tous les membres de notre communauté scolaire encouragent une valeur commune de respect commun entre ses membres.

CODE DE CONDUITE - RESPONSABILITÉS

Fondement : Le code de conduite est fondé sur un respect fondamental des personnes et des biens. De plus, le code fait la promotion de comportements socialement acceptables qui assurent la sécurité et le bien-être de tous les membres de la communauté scolaire.

REMARQUE : Pour souligner l'importance de ces énoncés, les parents devraient discuter de ce qui suit avec leurs enfants :

Pour améliorer la qualité de ma vie et celle des autres à l'école primaire McCaig, **je promets de respecter les règles suivantes** :

1. Je suis fier de mon école et j'accepte ma responsabilité de faire ma part pour assurer la sécurité et la propreté de l'école à l'intérieur et à l'extérieur ; y compris la cour d'école.
2. Je me conduirai calmement, je serai polie et respectueuse envers tous les adultes (enseignants, secrétaires, personnel de garderie, superviseurs de repas, gardiens, bénévoles, directeur adjoint et directeur) et les autres élèves.
3. J'utiliserai le langage approprié. La violence verbale et les jurons ne seront pas autorisés.
4. Je ferai preuve de respect pour les biens d'autrui ainsi que pour les miens. Je suis responsable de garder mon bureau et mes effets personnels propres et propres.
5. Je respecterai tous les biens de l'école, y compris les bureaux, les livres, les ordinateurs et les autres ressources à ma disposition. Je comprends que le vandalisme et le vol ne seront pas tolérés.
6. Je me respecterai en mangeant des aliments nourrissants, en dormant suffisamment et en évitant les jeux dangereux.
7. Je m'habillerai proprement quand je viendrai à l'école et je suivrai notre code vestimentaire scolaire.
8. Je ne mâcherai pas de gomme à l'école.
9. J'arriverai à l'école à 8 h 40. Si j'arrive en retard à l'école, mes parents / tuteurs doivent venir au bureau et m'inscrire. Si je dois partir tôt, mes parents / tuteurs doivent me signer au bureau. Le bureau doit être correctement conseillé chaque fois que je dois quitter l'école avant la fin de la journée via une note écrite dans l'ordre du jour, le dossier de messages ou l'e-mail.
10. Si je suis malade, mes parents/tuteurs doivent en informer l'école.
11. J'entrerai dans l'école rapidement, tranquillement et calmement lorsque la cloche sonnera.
12. Je marcherai calmement et tranquillement dans les couloirs sans déranger les autres.
13. Je n'apporterai pas à l'école d'objets de valeur, d'articles électroniques ou d'effets personnels (c.-à-d. jouets, appareils électroniques, téléphones cellulaires, argent, cartes à collectionner, fileuses, etc.), sauf indication contraire. Ces articles peuvent être confisqués (veuillez consulter la politique technologique de la SWLSB sur le site Web du conseil scolaire.)
14. J'utiliserai Internet de manière appropriée et uniquement sous surveillance.
15. Pendant l'heure du déjeuner, je vais manger poliment, parler tranquillement et rester dans la salle de classe jusqu'à ce que je sois congédié.

16. Je n'entrerai jamais dans la cour d'école ou la salle de classe ou n'en sortirai jamais sans la permission d'un superviseur ou d'un enseignant.
17. Je ne vais pas pousser, m'engager dans des combats de jeu ou des jeux rugueux. Je comprends que le lancement d'objets dangereux, comme des boules de neige et des pierres, n'est pas autorisé. Si j'ai un malentendu avec un ami, je ne discuterai pas ou ne me battrai pas. Si je ne peux pas trouver une solution moi-même, je trouverai un enseignant ou un superviseur pour m'aider à résoudre le problème. Je comprends que tout type de violence physique ne sera pas toléré et entraînera une suspension de l'école.
18. Je n'apporterai pas de jouets, en particulier ceux de nature violente à l'école.
19. Je porterai un casque si je conduis un vélo ou un scooter, ou si je fais du roller-blading à l'école et en revenant.
20. Je n'ouvrirai les portes de sortie à personne.
21. Je dois rester dans ma propre aire de jeu désignée.
22. Je vais démontrer des compétences sportives.

Buts et objectifs	Exemples de nos attentes	
	Nos étudiants...	En tant que parents, nous allons...
McCaig est un environnement sûr et bienveillant	<ul style="list-style-type: none"> – Marchez calmement dans les couloirs – Suivez les instructions – Soyez gentils et attentionnés les uns envers les autres et envers tous les adultes 	<ul style="list-style-type: none"> – Gardez nos enfants à la maison s'ils sont malades – Soutenez le personnel de l'école en enseignant à mon enfant l'empathie et la gentillesse – Tenez nos enfants responsables de leurs actes
McCaig a une atmosphère de respect	<ul style="list-style-type: none"> – Utiliser le langage approprié – Soyez poli avec vos pairs et tous les adultes – Se respecter, respecter les autres, la propriété de l'école et l'environnement – Respecter les règles énoncées dans le Code de conduite 	<ul style="list-style-type: none"> – Encouragez nos enfants de manière positive – Aider l'école en jetant les bases de comportements respectueux – Modéliser des comportements et un langage respectueux
Les étudiants de McCaig connaîtront le succès	<ul style="list-style-type: none"> – Soyez prêt pour le cours en ayant toutes les fournitures nécessaires et les devoirs terminés – Être un participant actif en classe sans perturber l'environnement d'apprentissage – Écoutez attentivement les instructions et suivez les directives données par les adultes – Faites toujours de mon mieux avec mon travail et mon comportement 	<ul style="list-style-type: none"> – Envoyez nos enfants à l'école à l'heure – Assurez-vous que nos enfants ont un petit déjeuner, des collations et un déjeuner sains – Vérifier l'ordre du jour et s'assurer que les affectations sont terminées – Encouragez nos enfants à persévérer et à croire en eux-mêmes
Les élèves, le personnel et les parents de McCaig seront fiers de leur école	<ul style="list-style-type: none"> – Respecter et respecter le code vestimentaire de l'école – Participer activement aux cours et aux activités – Soyez un bon citoyen 	<ul style="list-style-type: none"> – Assurez-vous que nos enfants sont habillés de manière appropriée et respectent le code vestimentaire de l'école – Soyez des membres respectueux de la communauté scolaire et soutenez notre école

Je suis conscient que si j'ai de la difficulté à suivre les règles de notre école, mon enseignante, le directeur adjoint ou le directeur d'école en informera mes parents.

SI JE CHOISIS DE NE PAS SUIVRE LE CODE DE CONDUITE

Nous nous efforçons de maintenir un environnement scolaire sûr en suivant des pratiques qui mettent l'accent sur l'apprentissage plutôt que sur la punition (PRATIQUES RÉPARATRICES) et favorisent le développement de compétences sociales qui soutiennent les valeurs de respect, de coopération et de collaboration. Les élèves doivent assumer leurs responsabilités, ainsi que les conséquences qui découlent des mauvais choix qu'ils peuvent parfois faire. Il est important que les infractions soient traitées de façon uniforme et équitable. Les enseignants, avec le soutien des parents, fournissent les premières interventions correctives. Les récidivistes et récidivistes seront portés à l'attention du directeur.


Les conséquences d'une mauvaise conduite peuvent inclure un ou plusieurs des éléments suivants : avertissements verbaux, perte de privilèges, temps d'écoute, jeu de rôle, reflet écrit de l'incident, lettre/carte d'excuses, service communautaire et/ou devoirs/présentations spéciaux pour d'autres personnes. Les communications verbales/écrites avec les parents sont courantes. La liste des conséquences susmentionnée peut être publiée à l'heure de la suspension ou du déjeuner, à la discrétion des fonctionnaires. Une suspension à l'école ou à la maison peut être émise à la discrétion de l'administration.


Il n'y aura aucune tolérance pour le langage abusif ou la violence physique envers un enfant ou un adulte. Lorsqu'un enfant est violent ou violent dans l'intention de blesser une autre personne, les parents seront contactés et l'enfant peut être renvoyé à la maison immédiatement pour une période de suspension d'un à cinq jours.


Étant donné que le comportement d'un élève à l'école est le reflet de la capacité d'agir de façon appropriée dans des situations publiques, un élève peut ne pas être autorisé à faire une sortie scolaire si l'on croit que la sécurité personnelle de l'élève et/ou la sécurité des autres peuvent être compromises lors de l'excursion. De plus, comme les excursions sont des excursions parascolaires, l'attitude d'un élève à l'égard de ses études est une considération importante. On s'attend à ce que chaque étudiant ait de bons résultats scolaires.


CONTRAT PARENT-ÉTUDIANT





 Il est de ma **RESPONSABILITÉ** d'écouter les instructions, de travailler tranquillement, de lever la main si j'ai une question ou une préoccupation, et de terminer les devoirs. Je coopérerai.

 C'est ma **RESPONSABILITÉ** de parler poliment aux étudiants et aux adultes.

 Il est de ma **RESPONSABILITÉ** de ne pas taquiner ou déranger les autres ou de blesser leurs sentiments, mais de montrer du respect et de la considération pour les autres et leurs idées.

 C'est ma **RESPONSABILITÉ** de ne pas menacer, donner des coups de pied, des coups de poing ou de blesser physiquement quelqu'un d'autre et de respecter les règles de cette école.

 Il est de ma **RESPONSABILITÉ** de respecter les biens personnels d'autrui et d'accepter leur droit à la vie privée.

 C'est ma **RESPONSABILITÉ** d'avoir une attitude positive et de participer d'une manière qui contribue à faire de notre école un endroit où les autres peuvent profiter de l'école aussi.



J'ai lu le Code de conduite, les mesures de sécurité, les conséquences et les procédures avec mon enfant.

Nous nous assurerons de respecter les règles ainsi que les procédures de l'école primaire McCaig afin de permettre à tous les élèves d'évoluer dans un environnement sécuritaire et sain.

Nom de l'étudiant: _____

Niveau: _____

Signature de l'étudiant: _____

Date: _____

Nom du parent/tuteur: _____

Parent's/Guardian's Signature: _____

Date: _____

CONTRAT D'UTILISATION DE L'ÉTUDIANT ET CONSENTEMENT DES PARENTS

Contrat d'utilisation des élèves du primaire et consentement des parents

- Lorsque j'utilise les ordinateurs de l'école, j'utiliserai un langage approprié et je ne regarderai ni n'utiliserai le travail de quelqu'un d'autre sans autorisation ;
- Je ne donnerai pas de renseignements personnels tels que mon adresse, mon numéro de téléphone, les adresses professionnelles ou les numéros de téléphone de mes parents, ma carte de crédit ;
- Je ne donnerai pas le nom et l'adresse de mon école sans l'autorisation d'un membre du personnel ou d'un enseignant ;
- Je dirai tout de suite à mon professeur si je tombe sur des informations inappropriées ou qui me met mal à l'aise ;
- Je n'enverrai jamais ma photo ou quoi que ce soit d'autre sans d'abord vérifier avec mes parents et / ou mon professeur ;
- Je ne donnerai mon mot de passe à personne (même à mes meilleurs amis) ;
- Je n'accepterai jamais de me réunir avec quelqu'un que je « rencontre » en ligne ;
- Je vais parler avec mes parents des règles pour aller en ligne ;
- Je comprends que n'importe qui peut lire les messages que j'envoie et que mon travail sur l'ordinateur n'est pas privé ;
- J'ai lu et j'ai compris les règles et je promets de les suivre. Si je ne respecte pas ces règles, je sais que les privilèges de mon ordinateur peuvent me voir être restreints ou retirés.

École de l'élève: _____

Niveau: _____

Nom de l'étudiant: _____

Signature de l'étudiant: _____

Date: _____ Date de naissance: _____

Une version complète de la Politique est disponible sur le site Web du conseil scolaire à l'adresse www.swlauriersb.qc.ca

Consentement du parent ou du tuteur

En tant que parent ou tuteur de l'élève susmentionné, j'ai lu et j'ai compris la Politique sur l'utilisation des ressources en technologies de l'information et des communications. J'accorde la permission à mon fils / fille / frais d'accéder à des services en réseau tels que le courrier électronique et Internet.

Nom du parent ou du tuteur (veuillez imprimer) : _____

Signature du parent / tuteur: _____

Date: _____

PERMISSION DE MARCHER



J'autorise mon enfant : _____ accompagner sa classe lors d'activités de plein air autour de l'école avec son professeur (ex. R.H.S. ou le parc).
Je crois comprendre que je serai avisé lorsque ces événements auront lieu.

Signature du parent ou du tuteur: _____

Date: _____

UTILISATION DE PHOTOS D'ÉLÈVES

À l'occasion, les élèves peuvent être photographiés pendant les heures de classe, lors d'excursions ou lors d'activités scolaires spéciales (assemblées, pièces de théâtre, etc.).

_____ j'autorise l'école à prendre des photos de mon enfant pendant les activités et à les afficher dans l'école.

_____ j'autorise l'école à prendre des photos en classe, à partager avec la classe via Class Dojo, Google Classroom, etc.

_____ j'autorise l'école à prendre des photos de mon enfant pendant les activités et à les afficher sur le site Web et/ou la page Facebook/Instagram.

_____ j'autorise mon enfant à être présent et filmé si les médias sont invités à l'école (équipe de nouvelles, etc.)

OU

_____ je **n'autorise pas** l'école à prendre des photos de mon enfant pour l'école ou le site Web.

Je comprends qu'on demandera à mon enfant de sortir des coups de feu qui sont pris à ces fins.

Signature parent/tuteur : _____

Date : _____
